



DÉLIBÉRATION

du 7 novembre 2023

Présents : 24 Excusés : 3 3 pouvoirs Absents : / Votants : 27 En exercice : 27	<p>L'an deux mille vingt-trois, le sept novembre à dix-neuf heures quarante-cinq, les membres du Conseil Municipal se sont réunis à Mésanger, à la Mairie, salle du Conseil Municipal, en séance publique, sous la présidence de Mme Nadine YOU, Maire.</p> <p><u>Étaient présents</u> : M. Bruno BENOIT, Mme Noëlle BICHON, Mme Sandrine BRANCHEREAU, Mme Laura BRETAUD, M. Bruno CHICOISNE, M. Cédric DOTTOR, Mme Florence DRAKE DEL CASTILLO, M. Damien GUILLON, Mme Anne-Marie HENRY, M. Philippe JAHAN, Mme Isabelle LÉAUTÉ, M. Jérôme LECERF, M. Ludovic LEDUC, M. Frédéric LEGRAS, Mme Agnès LEMARIÉ, Mme Marina LUCAS, Mme Sandrine MARTINY, Mme Rosalie OUTIN M. Fabrice PAYEN, Mme Türkan RENZO, Mme Sandrine SUTEAU, M. Philippe THIBAUDEAU, Mme Nadine YOU.</p> <p><u>Étaient absents excusés</u> : M. Antony AURILLON (ayant donné pouvoir à M. Philippe JAHAN), Mme Maria COURTAY (ayant donné pouvoir à Bruno CHICOISNE), Mme Laurence BERNARD TANGUY (ayant donné pouvoir à Florence DRAKE DEL CASTILLO).</p> <p><u>Assistaient également au titre des services</u> : Marie LARDEUX, Fabienne PITON</p> <p><u>Secrétaire de séance</u> : Mme Agnès LEMARIE</p> <p><u>Date de la convocation</u> : 31 octobre 2023</p>
Délibération n°23.7.9	<p>URBANISME - BÂTIMENTS</p> <p><i>Retrait de la délibération 23.5.10 relative à la conclusion d'une convention de mise à disposition de service « étude de faisabilité photovoltaïque » avec TE44 pour la Résidence de l'Etoile</i></p>

Madame le Maire rappelle aux élus la délibération du 17 juillet 2023 portant conclusion d'une convention avec Territoire d'énergie 44 pour la réalisation d'une étude photovoltaïques pour la Résidence de l'Etoile pour un montant de 5 430€ TTC.

Territoire d'énergie 44 nous informe que les conditions de la convention sont caduques. Il n'est donc pas possible de donner suite à cette délibération et est proposé de la retirer.

Après avoir entendu cet exposé,

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu l'avis de la commission urbanisme du 18 octobre 2023 :

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,
à l'unanimité :**

► **RETIRE** la délibération n°23.5.10 en date du 17 juillet 2023 relative à la conclusion d'une convention de mise à disposition de service « étude de faisabilité photovoltaïque » avec TE44 pour la Résidence de l'Etoile.

Agnès LEMARIÉ
Secrétaire de séance

Le Maire,
Nadine YOU

